

# NOTRE FORCE POUR SAINT-CYR

notreforcepoursaintcyr

yvanmaube

yvanmaube-notreforcepoursaintcyr.fr

## Saint-Cyr sur mer : La course folle à la Bétonisation !

Yvan Maubé et les élus municipaux de « Notre Force pour Saint Cyr » n'ont eu de cesse d'alerter sur l'aberration économique et le désastre écologique de la création de la zone d'activité du quartier des Pradeaux ainsi que du démantèlement du quartier Pradeaux Gare.

**Aujourd'hui, nous sommes aux pieds du mur.**

Le projet actuel de la mairie est double :



- Restructurer le quartier des Pradeaux en y créant près de 250 logements (17 800 M2), dont 40% de logements sociaux.
- Démanteler le quartier de la Gare en y créant un complexe ferroviaire multimodal largement disproportionné au regard de nos besoins, au coût exorbitant de 163 M€ ainsi que la construction d'un parking sur 3 niveaux de 300 places entre 9 et 12 mètres !

Nous sommes totalement opposés à ces projets : coincée entre Marseille et Toulon, **Saint Cyr est en train de se transformer en cité dortoir**, ce projet ne va faire qu'accélérer ce phénomène, entraînant toujours plus de nuisance et d'insécurité, **nous détruisons l'identité même de notre ville !**

**Sauvegarder nos quartiers, c'est remettre l'économie au cœur de notre ville.**

Ne savez-vous pas, Monsieur le Maire, que c'est justement parce que notre commune n'est pas saturée d'immeubles et de béton que Saint-Cyr sur Mer est une ville appréciée pour sa douceur de vivre ?

Dans cette course folle à la bétonisation, la mairie de Saint-Cyr perd, encore une fois, l'occasion de faire de notre commune une cité exemplaire en termes de protection de l'environnement et de développement économique.



Les élus de « Notre force pour Saint-Cyr » apportent tout leur soutien au quartier des Pradeaux qui doit être **un bassin d'emplois** dynamique, consacré aux entreprises et à l'artisanat, où chaque Saint-Cyrien pourra travailler et consommer localement.

## Repenser nos transports urbains, c'est anticiper les grands enjeux de demain.

Créer un complexe ferroviaire multimodal au cœur de notre ville pose d'abord de **sérieux problèmes en termes de circulation urbaine**, d'impact sur le bâti existant ainsi que de la destruction de nos terres agricoles (8 habitations expropriées, 470 000 usagers/ an, 50 véhicules durant les heures de pointe, le club de tennis municipal touché, 0,4 ha de vignobles amputés, des nuisances sonores, plus de trains, plus véhicules, des annonces en gare...) et enfin 4 années de travaux !

| Comparaison des variantes St-Cyr / Sanary |  |  |  |
|---|--|--|--|
|   | Critère  | Saint-Cyr-sur-Mer  | Sanary-sur-Mer   |
| Satisfaction des objectifs de service     | Atteinte des objectifs de cadencement et robustesse en phase 1 du projet LNPCA | Taux d'occupation de la ligne inférieur à 90%<br>Cadencement 16'/14'   | Taux d'occupation de la ligne inférieur à 90%<br>Cadencement 15'/15'                                 |
|   | Atteinte des objectifs de cadencement et robustesse en phase 2 du projet LNPCA | Taux d'occupation de la ligne inférieur à 90%<br>Cadencement 12'/18'   | Taux d'occupation de la ligne inférieur à 90%<br>Cadencement 15'/15'                                 |
|   | Desserte globale de l'ouest Toulonnais   | Couverture large de l'ouest toulonnais, au-delà même de la zone d'influence de Toulon                          | Desserte efficace de l'ouest Toulonnais avec rabattement grâce au nouvel échangeur autoroutier       |
|   | Desserte de l'est Toulonnais   | Desserte alternée de 2 gares sur 4 entre Carnoules et les Arcs   | Desserte alternée de 3 gares sur 4 entre Carnoules et Les Arcs                                       |
| Incidences pérennes sur le territoire     | Cohérence avec les enjeux de développement durable du territoire               | Inscription dans le SRADET et le PPA 83  | Inscription dans le SRADET et le PPA 83  |
|   | Impacts sur le bâti  | 5 à 8 maisons  | Pas d'impact au sud.<br>Impact limité au périmètre de la ZAD (bâti économique)                       |
|   | Impacts sur les équipements  | Tennis   | Néant  |
|   | Bruit et vibrations  | Mesures de réduction des bruits en gare à prévoir  | Mesures de réduction des bruits en gare à prévoir  |
|   | Ecosystèmes et biodiversité  | Incidences faibles   | Incidences faibles   |
|   | Agriculture  | 0,4 ha de vignoble   | Friches  |
|   | Inondation   | Gare non concernée, ouvrage hydraulique d'un ruisseau à allonger pour voie fret                                | Non concerné   |
|   | Ressource en eau   | Non concerné   | Périmètre éloigné de captage   |
|   | Accès et circulation locale  | Incidences sur la circulation à prendre en compte. Opportunité de réorganisation en lien avec le projet urbain | Très bon accès, intermodalité à développer. Opportunité de réorganisation en lien avec projet urbain |
|   | Articulation de la gare avec son environnement urbain                          | Articulation avec le projet Pradeaux Gare. Eloignement de la gare du centre-ville.                             | Articulation avec la ZAC de la Baou. Gare plus proche du cœur de Sanary.                             |

| Enjeux de réalisation                     | Perturbations des circulations ferroviaires en phase travaux                    | Moyennes  | Limitées   |
|---|---|---|--|
|   | Durée des travaux   | 4 ans   | 3,5 ans  |
| Incidences des travaux pour les riverains | Travaux proches de maisons  | Zone peu habitée au nord  |  |
| Socio-éco                                 | Coût  | 163 M€  | 79 M€  |
|   | Voyageurs annuels supplémentaires à l'ouest de Toulon / à la situation actuelle | + 460 000   | + 340 000  |
|   | Coûts d'exploitation relatifs   | Coût d'exploitation des TER plus importante : parcours des trains plus long et perte de fréquentation à l'est qui conduit à une diminution du nombre de « kilomètres*voyageurs » à l'échelle de la navette. | Coûts d'exploitation des TER plus faibles proportionnellement. Moins de perte de voyageurs à l'est et donc de km*voyageurs à l'échelle de la navette |

Ensuite, nous nous interrogeons sur le sens d'un tel projet ? Y a-t-il une réelle urgence à construire un tel complexe alors que le taux d'occupation des lignes ferroviaires existantes sont inférieures à 90% ?

**Rien n'est perdu : Vous avez encore votre mot à dire face aux décisions technocratiques centralisées, déconnectées des réels besoins de notre commune, participons massivement à la consultation publique organisée par la SNCF.**

Pour que Saint-Cyr sur Mer reste Saint-Cyr sur Mer : une commune de tradition, une commune à taille humaine, nous vous invitons à participer à la concertation sur la localisation de la gare ouest de la navette toulonnaise ?

En posant vos questions au maître d'ouvrage ou en déposant un avis ou une contribution sur le site internet LNPCA : [www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr](http://www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr) En retournant votre avis par courrier à : SNCF Réseau – Mission LNPCA – Navette toulonnaise - Immeuble Atrium 10.4, 10 Place de la Joliette, BP 85404, 13567 Marseille cedex 2

En déposant votre avis sur le registre disponible en Mairie de Saint-Cyr-sur-Mer En prenant rendez-vous pour une permanence avec le maître d'ouvrage, soit par téléphone, au 06 41 17 64 11, soit via le lien <https://vu.fr/LNPCA-Inscription-navette-toulonnaise>

**Nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches : [notreforcepour-saintcyr@gmail.com](mailto:notreforcepour-saintcyr@gmail.com)**